

**Réf. DI – AM – APE – 2021-2022/035P – Adaptation de la stratégie d'accueil des élèves en secondaire suite au Comité de concertation du 4 mars 2022**

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,  
Chers élèves,

Suite au Comité de concertation (CODECO) du vendredi 4 mars 2022, de nouvelles mesures ont été adoptées du fait du passage en code jaune du baromètre Corona. Pour le secondaire, elles sont reprises dans la Circulaire 8501 du 04-03-2022 : *Covid-19 - Organisation de la vie scolaire en contexte de crise sanitaire - Enseignement secondaire - Enseignement secondaire*. Vous la retrouverez en **annexe 1** du présent ordre de service.

Je vous invite à la parcourir avec attention sachant que l'ensemble des nouvelles dispositions s'appliquent à partir de ce lundi 7 mars 2022.

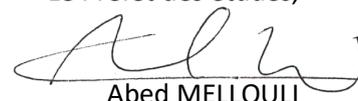
Retenons les éléments essentiels suivants :

- fin de l'obligation de port du masque en intérieur à l'école tant pour les élèves que pour les membres du personnel. Ceux qui souhaitent continuer à le porter pour des raisons de santé sont autorisés à le faire. Le port d'un masque FFP2 est même recommandé pour les personnes médicalement vulnérables.  
**N. B.** : le port du masque est toujours obligatoire dans les transports en commun et dans les établissements de soin aux personnes (hôpitaux, maisons de retraite, etc.).
- les normes relatives à la gestion des groupes et des locaux d'intersection ou encore à l'accueil de tiers extérieurs sont largement simplifiées.
- pour les activités extra-muros et les séjours avec nuitées, les règles applicables dans la société ainsi que dans le lieu et, le cas échéant, dans le pays d'accueil devront être respectées.
- les consignes en matière de ventilation des locaux, notamment par l'utilisation de détecteurs de CO2, restent pleinement d'actualité et il convient de continuer à les respecter strictement.

Il est clair que nous nous rapprochons d'un retour à la normale et je ne peux que m'en réjouir pour le bien-être physique et psychique de tous. Restons néanmoins prudents quant à l'avenir sachant que ce virus nous a déjà joué quelques mauvais tours !

Excellent week-end à tous !

Le Préfet des études,



Abed MELLOULI

☎ 02 770 06 20  
☎ 02 763 01 50  
🌐 [www.acrommelynck.be](http://www.acrommelynck.be)

Avenue Orban 73  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
✉ [contact@acrommelynck.net](mailto:contact@acrommelynck.net)



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

Réseau d'enseignement organisé par  
la Communauté française visée à  
l'article 2 de la constitution.